



**Monsieur le Premier Ministre**  
**Edouard Philippe**  
Hôtel de Matignon  
75007 Paris

*Paris, le 8 avril 2020*

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le cadre des mesures d'urgence pour lutter contre le COVID-19 le gouvernement portugais a promulgué le samedi 28 mars différentes mesures d'ordre humanitaire, sanitaire et financier, dont la régularisation provisoire de tous les immigrés qui avaient introduit une demande afin d'obtenir les mêmes droits que les citoyens portugais pour l'accès aux soins et les aides financières. C'est une mesure de salubrité publique qui protège tous les habitants du Portugal.

Nous avons déjà alerté plusieurs fois le gouvernement sur la situation dramatique des sans-papiers et des sans-abris. La gravité de la crise sanitaire rend encore plus cruciale la prise en compte de leurs conditions de vie et de celles de leurs enfants.

Nous demandons solennellement au gouvernement français de prendre les mêmes mesures que le gouvernement portugais. La catastrophe sanitaire que nous subissons nous oblige à agir avec responsabilité et sans délai, comme nos amis Portugais l'ont fait.

Il en va, dans un premier temps, du devoir d'une société solidaire en temps de crise vis-à-vis de chacune et chacun, quelle que soit sa condition.

Cette régularisation permettra en outre d'améliorer la gestion de la crise sanitaire, en nous assurant que les personnes qui sont dans une situation qui ne leur permet pas d'accéder aux soins, voire qui sont hors des réseaux d'entraide, puissent être prises en charge au plus tôt en cas de maladie. Conformément à la stratégie définie par le gouvernement, nous ralentirons ainsi la diffusion du virus COVID-19 : en leur permettant de circuler sans crainte (dans les limites des déplacements dérogatoires autorisés) puisque possesseurs de documents ad hoc nous pourrions aussi prendre en charge au plus tôt ceux qui seraient malades et éviter un aggravement de leur santé, lequel entraînerait une hospitalisation lourde et longue encombrant de facto les hôpitaux. Selon les recommandations de l'OMS, « *les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour protéger les droits et la santé de chacun. La protection des droits et de la santé de tous permettra en réalité de contrôler la propagation du virus* ».

En outre, dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place par le gouvernement, cette régularisation permettrait aux enfants scolarisés de ne pas être encore davantage exclus du système scolaire.

Enfin, en abordant la question des sans-papiers nous souhaitons également que soient pris en compte, par une approche adaptée à cette population, les mineurs isolés étrangers dont la responsabilité incombe aux départements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

*Mise à jour au Mardi 7 avril 2020*

### **Signataires**

François-Michel Lambert, député des Bouches du Rhône  
Jean-Michel Clément, député de la Vienne  
Bertrand Pancher, député de la Meuse  
M'Jid El Guerrab, député des Français de l'étranger  
Sandrine Josso, députée de Loire-Atlantique  
Frédérique Dumas, députée des Hauts de Seine  
Paul Molac, député du Morbihan  
Fabien Roussel, député du Nord  
Joël Aviragnet, député haute Garonne  
Michel Delpon, député de Dordogne  
Hubert Julien-Laferrriere, député de Lyon  
Marie-George Buffet, députée de Seine Saint Denis  
Sébastien Nadot, député de Haute-Garonne  
Michèle Victory, députée de l'Ardèche  
Olivier Faure, député de Seine et Marne  
Sonia Krimi, députée de la Manche  
Loïc Prud'homme, député de la Girond  
Régis Juanico, député de la Loire  
Caroline Fiat, députée de Meurthe et Moselle  
Jean-Paul Dufregne, député de l'Allier  
Christine Pirès Beaufort, députée du Puy-de-Dôme  
Yves Daudigny, sénateur de l'Aisne  
Didier Marie, sénateur de Seine-Maritime

Luc Carvounas, député du Val-de-Marne  
Gisèle Jourda, sénatrice de l'Aude  
Nassimah Dindar, sénatrice de la Réunion  
Danièle Obono, députée de Paris  
Delphine Bagarry, députée des Alpes de Haute-Provence  
Aurélien Taché, député du Val d'Oise  
Joël Aviragnet, député de la Haute-Garonne  
Clémentine Autain, députée de Seine-Saint-Denis  
Joaquim Pueyo , député de l'Orne  
Sylvie Tolmont, députée de la Sarthe  
Laurence Dumont, députée du Calvados  
François Bonhomme, sénateur de Tarn-et-Garonne  
Sabine Rubin, députée de Seine-Saint-Denis  
Mathilde Panot, députée du Val de Marne  
André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme  
Pierre Dharréville, député des Bouches-du-Rhône  
Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine  
Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime  
Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis  
Fabien Roussel, député du Nord  
Alain Bruneel, député du Nord  
Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime  
Hubert Wulfranc, député de Seine-maritime  
André Vallini, sénateur de l'Isère  
Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère